



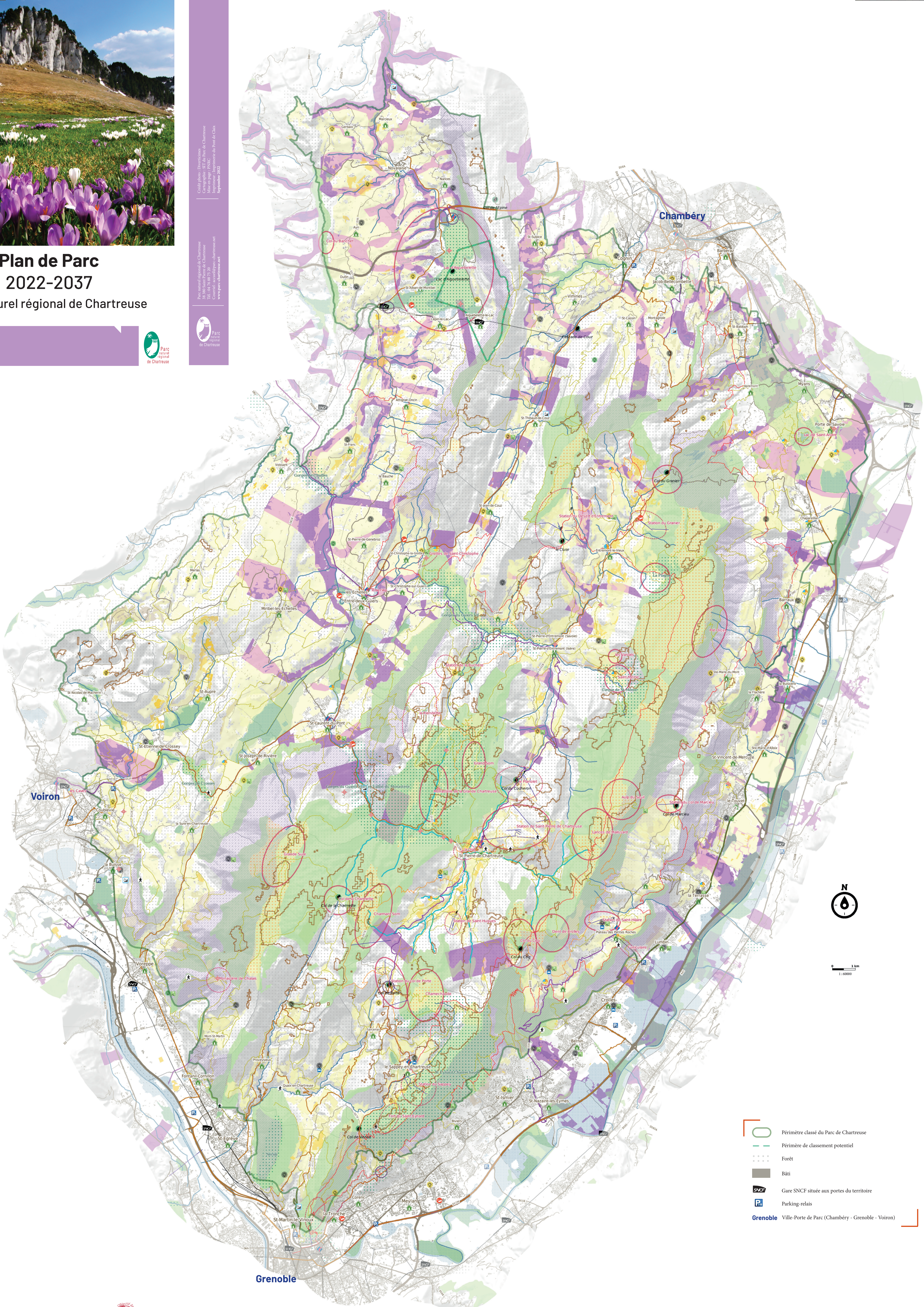
Plan de Parc 2022-2037

Parc naturel régional de Chartreuse



Cadre plan Directeur
Cartographie ST du Parc de Chartreuse
Jury d'avis
Comité de suivi
Septembre 2022

Parc naturel régional de Chartreuse
33000 Saint-Pierre-de-Chartreuse
04 78 33 33 33
www.parc-chartreuse.net



Légende

* Éléments participant à l'atteinte des objectifs de qualité paysagère

Préserver de l'urbanisation les espaces naturels et agricoles	
Mesures 111, 121, 122, 141, 212, 221, 222, 241, 312, 321, 352	
	Pelouse sèche à préserver *
	Zone humide à préserver *
	Entité écologique remarquable à protéger (ZN2000, RNR, RNN, RNI et RBD, APPI, ENS, ZNIEFF de type 1) *
	Corridor écologique à préserver ou restaurer *
	Surface en agriculture biologique à préserver et développer *
	Espace agricole et pastoral à préserver *

Garantir la fonctionnalité des continuités écologiques	
Mesures 121, 122, 221, 311, 312	
	Corridor écologique à préserver ou à restaurer (cf. carte thématique) *
	Cours d'eau d'intérêt écologique à préserver
	Commune pratiquant l'extinction nocturne à conforter *
	Commune en réflexion ou pratiquant l'extinction nocturne de façon partielle, à encourager *
	Commune ne pratiquant pas l'extinction nocturne, à encourager ou à accompagner *

Conserver les spécificités paysagères du territoire	
Mesures 111, 112, 131, 211, 212, 222, 231, 312, 352	
	Front visuel externe à préserver *
	Site paysager remarquable (ponctuel) à préserver et valoriser *
	Site paysager remarquable (surfacique) à préserver et valoriser *
	Zone pastorale d'intérêt à préserver et à renforcer dans sa multifonctionnalité *
	Labellisation Site Rivières Sauvages à déployer
	Friche industrielle / site économique à reconvenir
	Carrière en activité à accompagner *
	Silhouette villageoise à conserver *
	Monument Historique ou site patrimonial remarquable *

Développer une destination touristique 4 saisons respectueuse de son territoire	
Mesures 112, 141, 222, 352	
	Pôle d'attractivité à qualifier prioritairement *
	Autre pôle d'attractivité à qualifier *
	Site de la Route des Savoires-faire (RSF) : des produits 4 saisons, expériences et événements de la Chartreuse à créer
	Bureau d'information touristique
	Site du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDSEI)
	Chemin de grande randonnée (GR PDIPR) *
	Chemin de grande randonnée de pays (GRP PDIPR) *
	Chemin de promenade (PR PDIPR) *

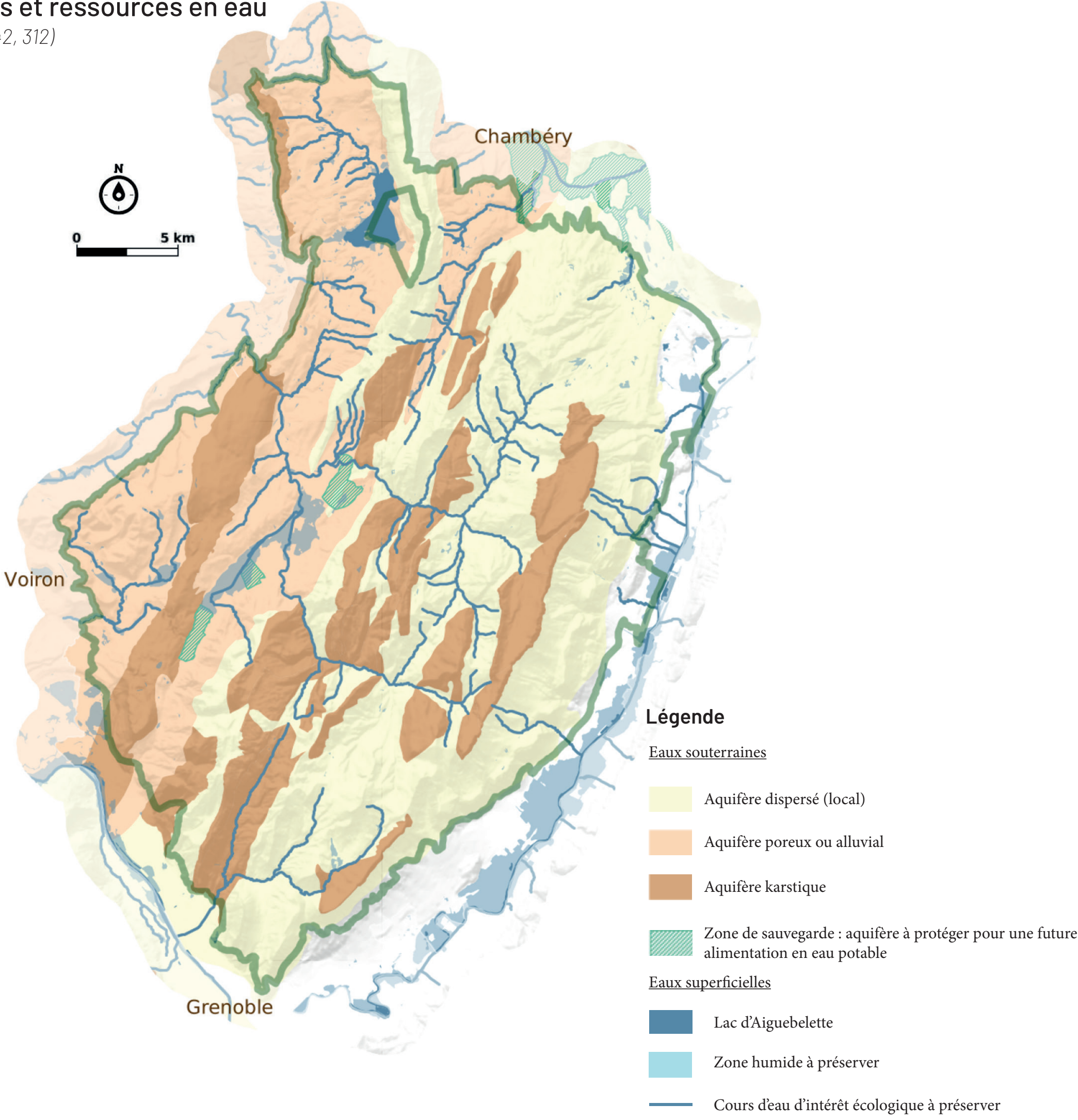
Renforcer la résilience du territoire au changement climatique	
Mesures 212, 321, 331, 332, 341, 352	
	Commune disposant d'une initiative locale de covoiturage à animer
	Axe principal sur lequel massifier l'utilisation collective de véhicules *
	Commune maillon par le dispositif d'autostop organisé à animer
	Axe desservi par une ligne de bus occasionnelle sur lequel développer d'autres solutions de mobilité
	Axe desservi par une ligne de bus régulière à conforter *
	Zone pertinente pour développer et favoriser l'intermodalité *
	Site touristique hivernal alpin *
	Site touristique hivernal nordique *
	Secteur non pourvu en 4G à réduire, pour faire du numérique une opportunité



CARTES THÉMATIQUES

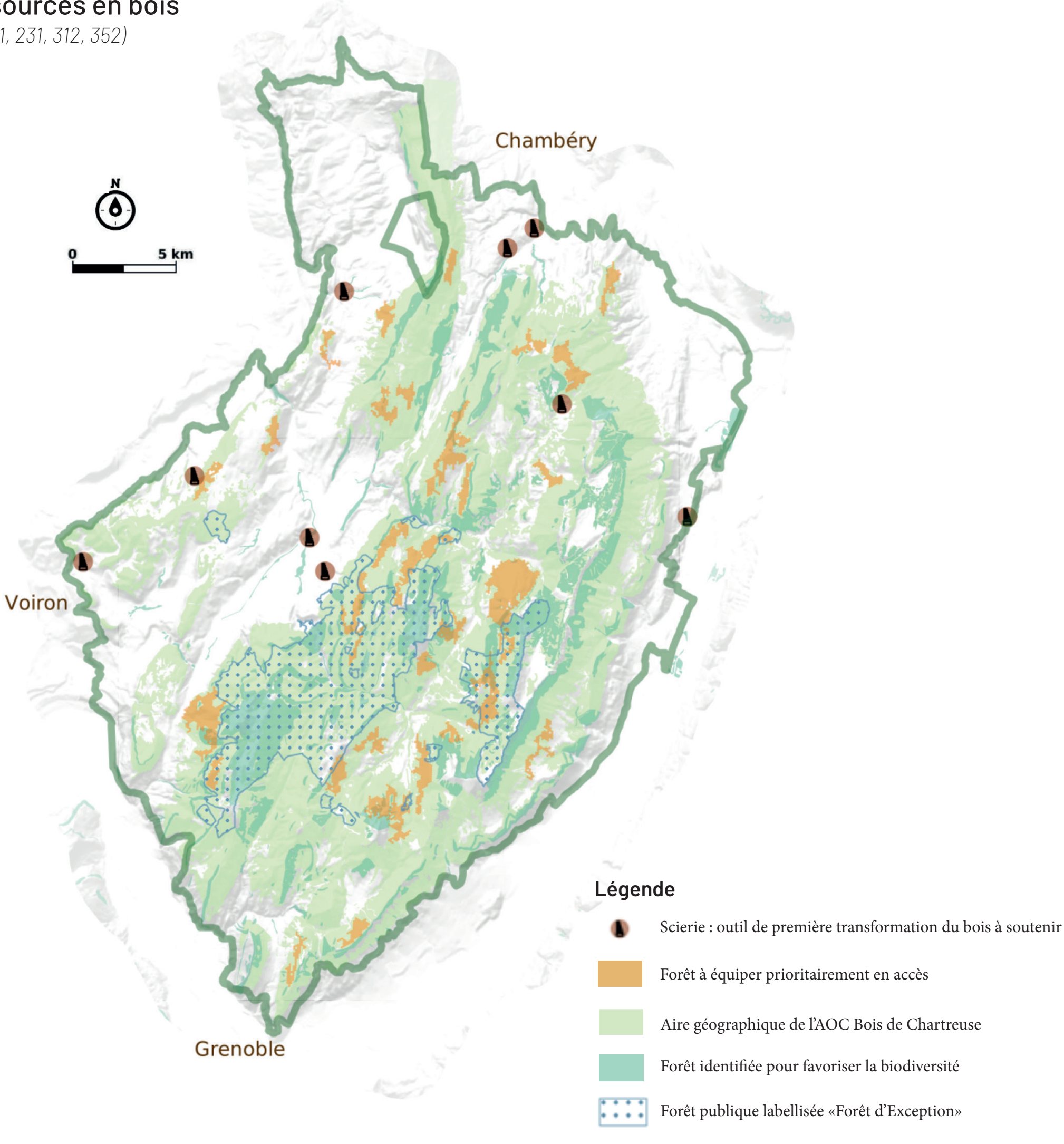
Milieux aquatiques et ressources en eau

(mesures 121, 122, 221, 242, 312)



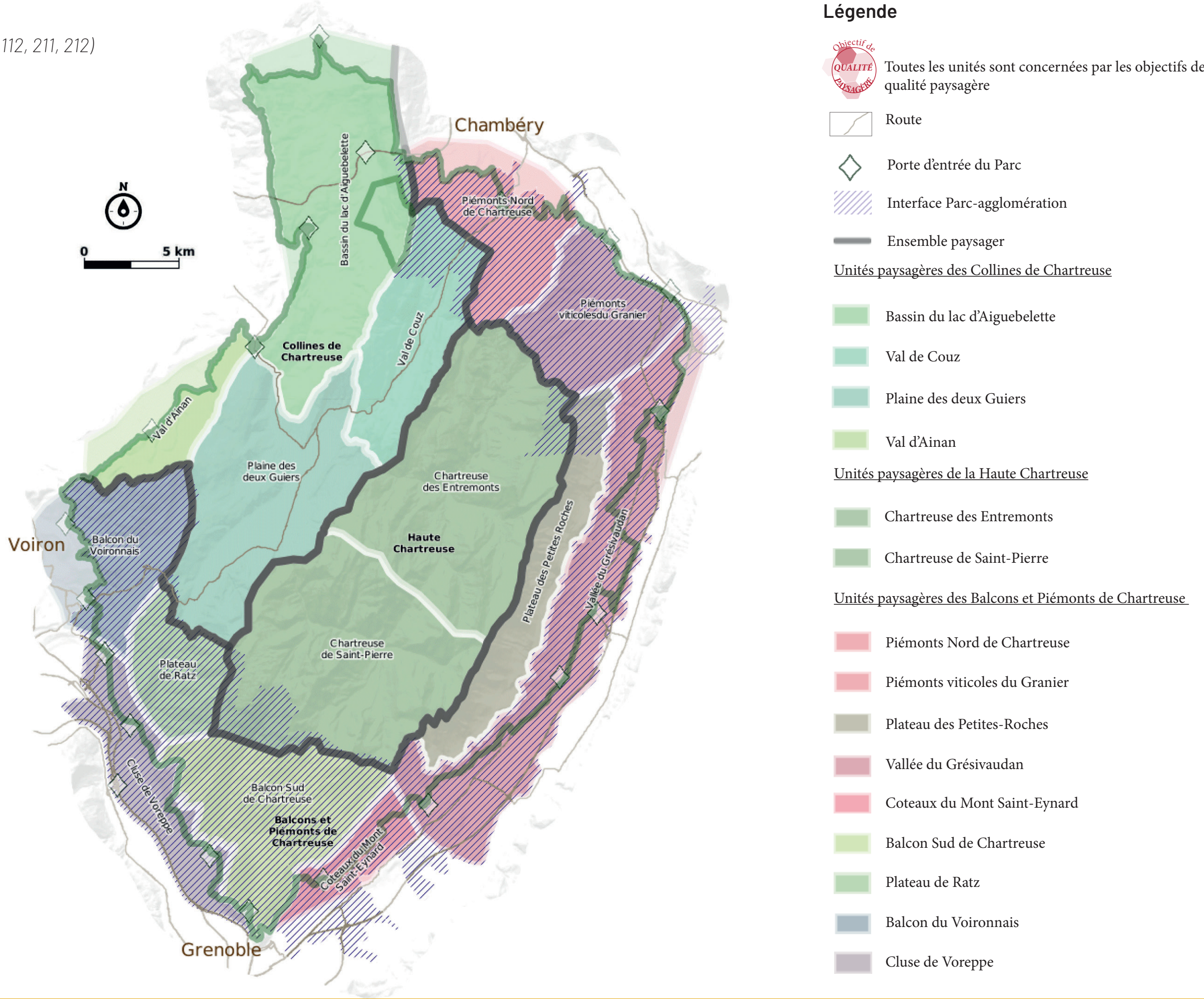
Forêts et ressources en bois

(mesures 111, 121, 141, 231, 312, 352)



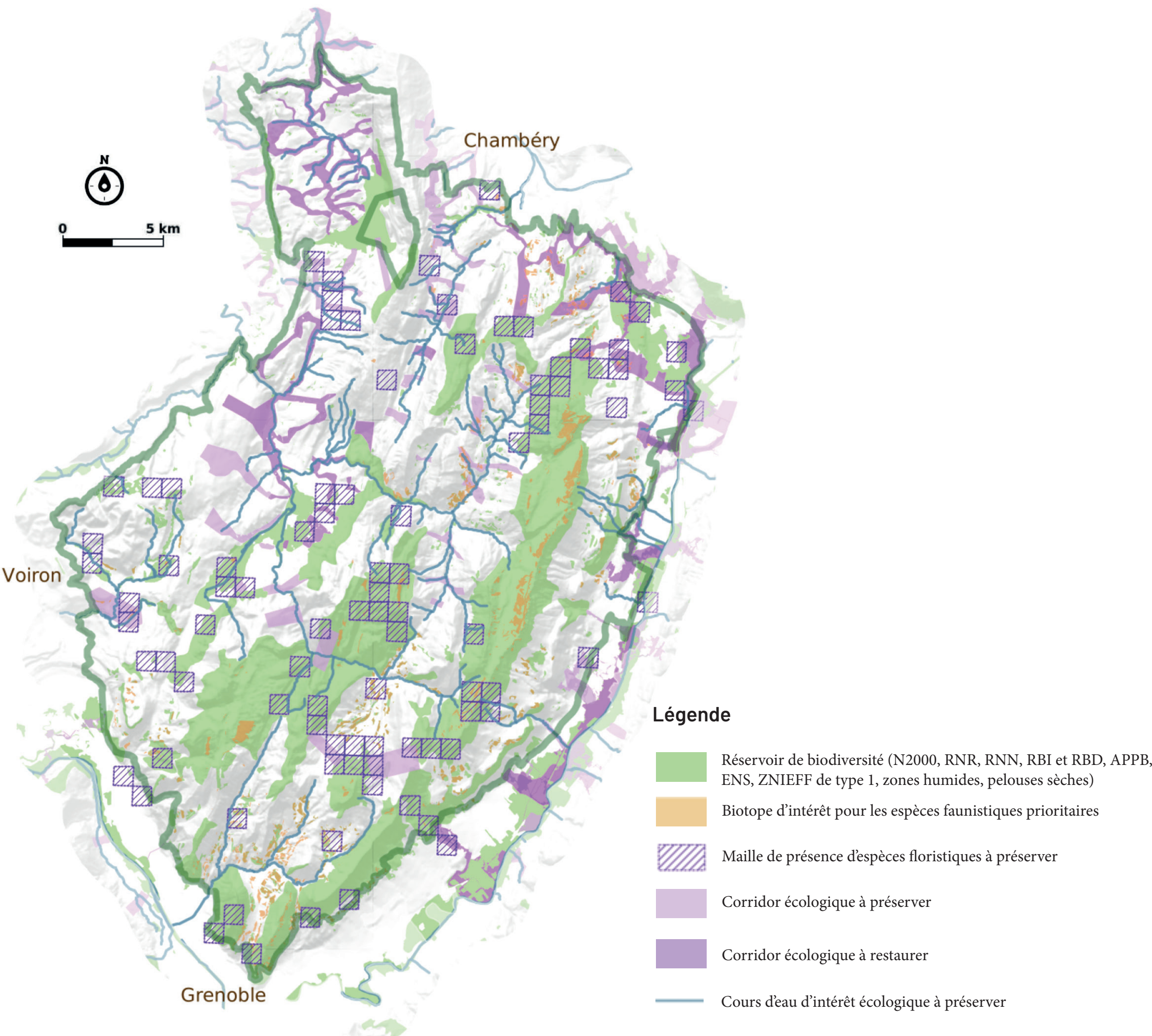
Paysages

(mesures 111, 112, 211, 212)



Continuités écologiques

(mesures 121, 122, 212, 221, 312)



Loisirs motorisés

(mesures 121, 212, 221, 222, 312)

